

PARLEMENT COMMUNAUTE FRANCAISE

Semaine du 26/10/2009

1. ECOLES : PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE FINANCEMENT POUR LEUR RENOVATION ? – 28/10/2009 : Interpellation au Ministre des Bâtiments publics, J-M NOLLET - (Séance plénière)

Un Partenariat public-privé (PPP) pour la rénovation des bâtiments scolaires est une idée de longue date qui tarde sérieusement à prendre forme. Ce dossier a débuté en 2004. Depuis cinq ans, succession de promesses et de belles paroles des Ministres sous l'ancienne et l'actuelle législature. A la Toussaint 2005, Milquet et Arena annonçaient tambours battants un milliard d'euros en voie d'affectation aux écoles.

Aujourd'hui, ce milliard d'euros a fondu comme neige au soleil : non pas que les travaux ont été entamés mais pour une raison budgétaire. Au fil des années, ce milliard d'euros est passé à 500 millions, ensuite à 300 millions pour atteindre finalement 381 millions ! Le 11 mars 2009, Rudy Demotte annonçait aux côtés de Christian Dupont que 54 écoles seraient rénovées d'ici à la fin de l'année 2009.

Hervé Jamar a rappelé tout cela à Jean-Marc Nollet, Ministre des bâtiments scolaires fraîchement désigné dans le nouveau gouvernement de la Communauté française.

Quelle est l'épisode suivant prévu par le nouveau ministre dans la saga « PPP Bâtiments scolaires » ?

C'est ce qu'Hervé Jamar a voulu connaître en interpellant Nollet. Quelle ne fut pas sa déception devant la réponse embarrassée du Ministre, en termes choisis, avec beaucoup de tact pour, in fine, ne rien annoncer si ce n'est qu'il envisage de reconsidérer l'ensemble du système des PPP, en fonction notamment du coût et de la performance énergétique des bâtiments. ***Un travail d'évaluation donc qui risque de prendre encore des mois !***

Le ministre entend dès lors financer la rénovation peut-être par d'autres moyens financiers que le PPP.

Au final, il n'a pas dit grand-chose.

Pendant cinq ans, beaucoup de promesses mais rien n'a été fait.

A la commission du 16 novembre 2009, Hervé Jamar tapera encore sur le clou en posant une question orale au Ministre faisant suite au communiqué de presse du Ministre du 28 octobre dernier relatant que les promesses seraient tenues pour les 54 écoles. Le député compte demander au Ministre quand le début des travaux est programmé et comment ils seront financés.

« Une solution doit rapidement être trouvée pour les écoles à qui des promesses ont été faites par le Gouvernement wallon. Il doit se positionner clairement sur les mécanismes qu'il mettra en œuvre pour rénover les infrastructures scolaires ». Voilà en substance ce que demande Hervé Jamar depuis mars 2009 et qu'il vient de coucher sur papier dans une proposition de motion qui fera l'objet d'un vote le 18 novembre prochain en séance plénière du PCF.